

Comté de Lotbinière  
Municipalité de Saint-Sylvestre

Assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Sylvestre tenue le 13 mai 2010, à la salle Bonne Entente, à 20.00 heures. Cette réunion est demandée par le maire et la secrétaire trésorière et chacun est averti par courrier électronique. À l'ordre du jour les points suivants :

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Dépôt du rapport financier
- 4- Période de questions
- 5- Infographie
- 6- Centre de tri de St-Lambert
- 7- Directrice générale et offre d'emploi
- 8- Levée de l'assemblée

Les conseillers suivants sont présents : Ginette Roger, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe, Étienne Parent et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier. À l'unanimité on ajoute un point en surplus soit l'adoption du règlement d'emprunt numéro 81-2010.

**Résolution numéro 50-2010**  
**Adoption de l'ordre du jour**

IL est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Résolution numéro 51-2010**  
**Adoption du rapport financier de 2009**

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte le rapport financier de l'année 2009, tel que préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, et représenté par madame Cynthia Drouin.

On fera du resurfaçage sur la rue Principale , pour se rendre jusque chez la ferme R Therrien et fils, sur le rang Ste-Marie Ouest, ainsi que la rue Cyr lorsque les travaux seront complétés sur la rue Principale.

Il y aura une rencontre le 8 juin prochain, avec madame Sylvie Roy, députée de Lotbinière; le 9 juin ce sera la rencontre mensuelle de la MRC à Saint-Sylvestre au centre multifonctionnel.

**Résolution numéro 52-2010**  
**Engagement d'une infographiste**

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Ginette Roger et résolu à l'unanimité que l'on accepte de payer environ 100 heures au coût de 15\$ de l'heure, pour le montage de logo qui sera utilisé pour le site Web de la municipalité. La personne engagée est madame Monika Larochelle de Saint-Sylvestre.

**Résolution numéro 53-2010**  
**Mandat à la MRC de Lotbinière**

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Sylvestre mandate la MRC de Lotbinière, ainsi que monsieur Daniel Patry, pour nous aider dans les démarches pour le choix des candidatures pour le poste de directrice générale ;

Que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte de payer les frais demandés pour cette démarche en notre nom ;

Que la municipalité de Saint-Sylvestre demande de faire les étapes se rapportant en l'affichage, la réception des candidatures, les entrevues ainsi que la sélection du/des meilleur (s) candidat (s) pour notre municipalité.

**Résolution numéro 54-2010**  
**Résolution d'adoption du règlement numéro 81-2010**

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 81-2010, intitulé et décrétant un emprunt de 350 000\$ afin de financer des travaux de réfection d'une partie de la route 216 et d'une partie de la route du Moulin.

La levée de l'assemblée est faite à 22.00 heures, l'ordre du jour étant épuisé  
Adopté à la séance du 7 juin 2010.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière